

CONGRES DE SAINT-BRIEUC
20-22 OCTOBRE 2000

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉE DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1115-1116 - AOUT-SEPTEMBRE 2000



L'ANACR à L'ARC-DE-TRIOMPHE. Comme chaque année, l'ANACR a rendu, le 23 août dernier, hommage aux martyrs tombés dans la lutte contre l'occupant nazi et ses collaborateurs, en ravivant la flamme sur la tombe du Soldat inconnu. M. Jean-François Jobez représentait M. le Ministre, le général Combette, président, le Comité de la Flamme, MM. Jacques Goujat, président, l'UFAC et la FNCPG-CATM, Elie Picard, vice-président, le CAR, Pierre Olmeta, vice-président, l'ANCVR, Wladyslas Marek, président, et Maurice Sicart, secrétaire général, la FNACA, André Fillère, vice-président, l'ARAC. La délégation du bureau national de l'ANACR comprenait le président Robert Chambeiron (secrétaire général-adjoint du CNR), André Tollet (président du CPL), Jacques Weiller, secrétaire, Louis Blésy, Compagnon de la Libération, Jack Moisy et Pierre Pierresteguy, Christiane Tardif et Jacques Varin pour les « Amis ». Etaient présent Louis Cortot, Compagnon de la Libération. La Musique des Gardiens de la Paix de Paris interpréta les hymnes et sonneries.

UNE SALLE MARCEL-BOURDARIAS, AU LYCEE ARAGO, A PARIS



LA CLASSE DE PREMIÈRE D (1937-1938) AU LYCEE ARAGO. Le 28 juin dernier, une salle Marcel-Bourdarias a été inaugurée au Lycée Arago à Paris, en hommage à ce jeune Résistant, membre des groupes de combat de la Jeunesse Communiste clandestine, qui, d'août 1941 au 3 janvier 1942, participa à de nombreuses actions armées contre l'ennemi. Arrêté le 5 janvier 1942 par la police française, torturé avant d'être livré aux Allemands, il sera « jugé » lors du Procès de la Maison de la Chimie avec 26 autres résistants le 14 avril 1942. Condamné à mort, il sera fusillé le 17 avril au Mont-Valérien, à l'âge de 18 ans. Lors de la cérémonie, en présence de Mme Simone Donies, sœur de Marcel Bourdarias, et d'André Kirchen, survivant du procès de la Maison de la Chimie, prirent la parole MM. Guy Tavernier, ancien condisciple de Marcel Bourdarias, Albert, son compagnon de Résistance, Abbachi, compagnon de lutte de Guy Môquet, Rebière, président de l'Association nationale des familles de fusillés, André Tollet, président du Comité Parisien de Libération et président départemental de l'Anacr, Pernin, maire du XII^e arrondissement et un représentant de l'Académie de Paris.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.)
BON DE SOUTIEN
2000
Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro d'octobre 2000 du « Journal de la Résistance » France d'abord.

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association. Pour permettre à tous d'y participer, la date de clôture pour l'envoi des talons des bons de soutien, accompagné de leur règlement, au siège national, est reportée au 15 octobre. Le résultat du tirage sera publié dans le n° de novembre-décembre du Journal de la Résistance.

UN CONGRES PORTEUR D'AVENIR

L'an 2000 est une année paire, c'est-à-dire pour l'A.N.A.C.R. une "année de congrès". Après Vichy, Châteauroux, Chambéry, le congrès revient dans l'ancienne zone occupée dès juin 40, où de premières actions de Résistance à l'ennemi se manifestèrent alors même qu'en France tout s'effondrait : l'indépendance, la liberté, la République. Du 20 au 22 octobre, c'est donc à Saint-Brieuc que siégeront en congrès résistants de l'A.N.A.C.R. et plus jeunes "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)".

Née tôt, la Résistance dans les Côtes-d'Armor, comme dans les départements voisins, atteignit une force que confirma un souvenir confié récemment à la direction départementale de l'A.N.A.C.R. Au début de juin 1944, le Général Joinville, Chef d'Etat-Major National des F.F.I., confiait à l'un des nôtres : "Les Alliés, doivent logiquement se diriger d'abord vers l'ouest pour faire de la Bretagne l'énorme base où ils accumuleront les troupes et le matériel qu'ils lanceront ensuite vers le centre et le nord de la France".

Sensible à cette logique, son interlocuteur observa pourtant l'énormité de l'effort militaire que représenterait cette première phase. Le Général répondit : "La Résistance est si forte là-bas que lorsque les alliés arriveront sur les marches de la province, ils pourront foncer, presque l'arme à la bretelle". Et c'est bien ce qui se passa.

Cinquante-six ans après la Libération, ce congrès va encore prouver la force et la vitalité de notre A.N.A.C.R., qui reçoit le concours d'Amis intéressés par la Résistance au point non seulement d'être animés par la volonté de la mieux connaître, mais encore de participer de plus en plus à ses actions si nécessaires encore, puis de transmettre la mémoire.

Actions nécessaires ? Pratiquement tous les jours les informations prouvent qu'il ne saurait être question de se complaire à des rencontres amicales de survivants et de leurs jeunes Amis. Le combat contre les idéologies qui, de 1933 à 1945, ont accumulé les crimes contre la paix, contre l'humanité, contre les libertés et la démocratie, demeure une obligation également quotidienne. On débusque encore les derniers criminels nazis. On découvre avec un incroyable retard le comportement, pendant la guerre, de banques, de galeries d'art, d'Etats officiellement considérés comme neutres (de la Suisse à la Suède). On déplore le sort de certains Etats qui se disloquent et dont les composants, naguère engagés ensemble contre Hitler et ses séides, se mènent des guerres impitoyables. On découvre le passé de personnalités qui semblaient dédouanées, du philosophe Heidegger à ce docteur Alexis Carrel dont se révèlent des apologistes quelquefois inattendus. De pseudo historiens appuient les thèses négationnistes de Rassinier et de Faurisson. Des voyous non identifiés cherchent à submerger les établissements d'enseignement d'une littérature d'inspiration hitlérienne et pétainiste. L'Autriche est dotée d'un gouvernement dont la moitié des membres se réclament de la théorie qui voulut justifier l'Anschluss. Quoique divisés, et actuellement en recul en France, les disciples des idéologies que nous avons combattues et vaincues s'obstinent, et justifient le maintien d'une vigilance démonstrative et sans relâche.

Le congrès de Saint-Brieuc se préoccupera de ces problèmes, de notre attachement à l'union naguère réalisée entre représentants de familles de pensée les plus diverses au sein du C.N.R., dont la constitution sous la présidence de Jean Moulin renforça au point que l'on sait l'autorité du Général de Gaulle et du Gouvernement Provisoire de la République. Il mettra en valeur le rôle de la Résistance et de l'Insurrection Nationale, aux côtés de nos alliés, dans la libération du pays, et il affirmera que l'avenir de la France ne saurait être assuré que dans la fidélité aux valeurs de la Résistance, valeurs que partagent avec nous les Amis auxquels nous avons commencé à "passer le relais". La flamme de la Résistance ne s'éteindra pas.

A.N.A.C.R.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les "Amis de la Résistance (ANACR)".
- P. 3 : Droits des Résistants : les questions en débat.
- P. 4 et 5 : - Négationisme, néofascisme : faits et méfaits.
- L'affaire du Massilia
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Le concours de la Résistance et de la Déportation.

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

SAVOIE/AIN

VOYAGE SUR UN LIEU DE MEMOIRE

Présidés par Robert Perrier, les " Amis de la Résistance " de l'Ain avaient programmé un déplacement dans l'Ain, pour visiter le Musée de la Déportation et de la Résistance à Nantua. La forte délégation de la Tarentaise a été accueillie par deux responsables de l'ANACR de l'Ain, qui ont guidé le groupe jusqu'au Monument aux morts des maquis de ce département et du Haut-Jura, érigé au Val d'Enfer, sur le territoire de Cerdon-Village, à la mémoire de 700 tués dans ces deux régions.

L'arrêt a été marqué par l'émotion et le recueillement devant la pierre de 17 mètres de haut et de 1030 tonnes, gravée d'une phrase d'Aragon : " Où je meurs renaît la Patrie ". Une coupe de fleurs fut déposée par deux jeunes de l'école d'Aigue : Sarah Larchevêque, aux côtés de Robert Perrier, et Jérémy Mendès près de Françoise Moulin, secrétaire adjointe des " Amis de la Résistance " ; les deux portedrapeaux, Paul Revers et Joseph Pointet, prenant place de part et d'autre de la tombe sous laquelle est inhumé le maquisard inconnu.

A la demande de François Francesconi, secrétaire départemental de l'ANACR-Savoie, une minute de silence fut observée à la mémoire des martyrs du secteur. Après la cérémonie, les participants se sont rendus à Cerdon pour le repas, avant le retour à Albertville.

Dans la ville olympique, les membres de l'ANACR et leurs jeunes compagnons se sont associés à la cérémonie organisée à la sous-préfecture à la mémoire de Jean Moulin, missionné par de Gaulle sur le sol de France pour y créer le Conseil National de la Résistance.

De retour en Tarentaise, dirigeants et amis ont souligné le rôle de Maurice Blanc et du Conseil municipal d'Aigueblanche qui a financé le déplacement des écoliers, le travail de leurs enseignants, des accompagnateurs et des représentants de la commune.

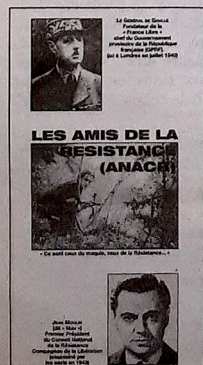
" Que d'autres suivent leur exemple ".

BOLLÈNE :

RENCONTRE AU COLLEGE BOUDON

Les " Amis de la Résistance (ANACR) " de Bollène ont organisé, avec l'accord de la direction du collège et deux professeurs d'histoire, une rencontre entre les élèves des grandes classes et deux anciens déportés résistants. Les trois classes participant au Concours de la Résistance 2000 étaient présentes. Durant deux heures, un échange fructueux et particulièrement intéressant de questions-réponses s'est instauré entre les élèves et les résistants, notamment sur les camps de concentration et d'extermination, la vie dans ces camps, l'existence des chambres à gaz et des fours crématoires, mais aussi sur la Résistance en France, le recrutement des FTPF et leur rôle, les tentatives de cacher ou de déformer la vérité historique.

A la suite de cette rencontre, une douzaine de jeunes filles et de jeunes garçons de ce collège sont venus assister à l'assemblée générale des " Amis " qui s'est tenue quelques jours plus tard et ont manifesté le désir de les rejoindre pour participer aux activités durant l'an 2000.



Présentant les grandes lignes de ce que fut la Résistance, de ce qu'est l'ANACR et de ce que sont les " Amis de la Résistance ", ce dépliant national est aujourd'hui à la disposition des " Groupes d'Amis " et des Comités départementaux de l'ANACR.

ISÈRE : " AGIR DOIT ETRE LE LEITMOTIV DES AMIS "

Lors du congrès départemental de l'ANACR de l'Isère, réuni le 8 avril dernier à Rive-sur-Fure, Martine Peters, membre associée du Bureau national de l'ANACR et responsable départementale des " Amis de la Résistance ", s'est interrogée sur leur rôle ainsi que sur leurs perspectives de développement et d'action.

" Le nombre d' " Amis " progresse : 9500 au niveau national, 321 au niveau départemental ; c'est certes une satisfaction, mais il nous faut nuancer ce propos. En effet, l'observation fine de notre nombre d'adhérents [dans l'Isère] montre que la part la plus nombreuse [y] est constituée d'adhérents d'âge proche de celui des résistants [ainsi que] d'élus qui, s'ils sont un réel soutien moral, ne peuvent en raison de leur emploi du temps " surbooké " nous apporter une aide pratique. Le reste des adhérents se constitue de ceux et celles qui forment la génération d'après la guerre, ne l'ayant pas ou peu connue, et qui ont des liens affectifs et presque toujours familiaux avec la Résistance. Quant aux jeunes, ils jouent, à quelques exceptions près, l'arlésienne... "

" Ce qui nous pose un véritable problème de fonctionnement actuellement, et un sujet d'inquiétude pour le futur proche. Il nous faut trouver des pistes pour nous adresser à des plus jeunes, et je ne parle pas des scolaires : ça, nous savons le faire ; mais à ceux qui, dans le monde du travail, peuvent s'engager et relayer nos actions. Nous avons commencé à le faire timidement auprès de certains syndicats et associations, accompagnant les résistants lors de leurs interventions. Nous devons prendre des initiatives pour développer ces rencontres, et être en mesure de les assurer correctement. Là, nous avons un vaste terrain à défricher et à investir... "

" De plus en plus d' " Amis " dans les comités locaux prennent des responsabilités effectives en tant que membres associés : à Seyssinet, un secrétaire adjoint, à Pont-de-Claix, un trésorier-adjoint, à Pont-de-Beauvoisin, des " Amis " au bureau etc... "

" Cette démarche est efficace à deux niveaux : pour les résistants, qui sont un peu soulagés dans leurs tâches et voient leur comité continuer à vivre malgré le nombre d'adhérents en diminution, donc solution non seulement utile mais indispensable, et pour les " Amis " pour qui cette intégration est profitable, formatrice, leur permettant de comprendre l'association et de faire avancer à la fois les intérêts globaux de l'ANACR et des " Amis ",

qui sont bien évidemment convergents. La bonne santé de l'ANACR entraîne celle des " Amis " et inversement. Les " Amis " au sein des directions locales et de la direction départementale ne sont pas de simples observateurs, ils n'occupent pas un strapontin, ils peuvent, ils doivent jouer un rôle important, offrant aux comités ANACR un regain d'activités et aux comités " Amis " qui commencent à se constituer, comme à Pont-de-Claix, un élan pour agir.

" Agir doit être leitmotiv des " Amis ". De nombreuses possibilités leurs sont offertes. En premier lieu, il faut pour la mémoire et contre les falsificateurs et négationnistes penser à collecter les témoignages des résistants et des résistantes. Profitons du siège de l'ANACR à Grenoble où les " Amis " sont accueillis pour mettre livres, archives, CD Roms, vidéos et enregistrements à la disposition de tous ceux qui veulent travailler sur cette histoire et également sur l'ANACR.

" Organiser conférences, signatures de livres, festival de films résistants et visites au Musée de la Résistance et de la Déportation, nous le disons, le répétons, mais nous ne le faisons pas assez. Prendre des contacts avec les professeurs d'histoire, travailler avec d'autres associations mais également syndicats, comités d'entreprises, élus, communes etc... La liste n'est pas exhaustive dans la mesure où tous défendent des valeurs semblables aux nôtres.

" Nous n'avons rien à y perdre, rien à y abandonner de notre identité et de notre appartenance à l'ANACR, au contraire, nous avons à y apporter nos idées, notre tolérance et notre pluralisme et, lorsqu'ils le souhaitent, les résistants peuvent y apporter leur caution morale, la référence de leur passé, leur indispensable témoignage... "

" Soyons résolument où se mènent les batailles, dans la rue, dans la presse, dans les écoles, dans les lieux de culture, dans les cérémonies diverses, dans les comités locaux, partout, avec notre propre façon d'appréhender les choses, partout où se trouvent les résistants, soyons à leur côté, c'est cela qu'ils attendent de nous... "

DORDOGNE : UN COMITE DEPARTEMENTAL DES " AMIS "

Le 8 avril dernier a eu lieu à Boulazac le congrès départemental de l'ANACR de Dordogne, placé sous le " signe du passage du témoin ". Nous publions ci-dessous la résolution sur les " Amis " qui y fut adoptée.

Ce dernier congrès du siècle et du millénaire est placé sous le signe du " passage du témoin ". En prévision de cet événement de premier ordre, les " Amis de la Résistance (ANACR) " des principaux comités cantonaux du département se sont réunis il y a une quinzaine de jours [auparavant], à Trélissac, en présence de Marie Rigoulet, Yves Bancon et Ralph Finkler. Un certain nombre de principes ont émergé de la discussion :

1) Les " Amis de la Résistance " restent entièrement attachés aux comités cantonaux dont ils dépendent et dont ils ont permis, dans certains cas, la " survie " en assurant auprès des " anciens ", des tâches et des responsabilités plus importantes.

2) Les " Amis de la Résistance " entendent d'une part poursuivre, voire intensifier leur travail de préservation de la " mémoire vivante " de la Résistance, afin de devenir, demain, des " passeurs de mémoire ". Pour cela, ils souhaitent se mobiliser autour d'un objectif fédérateur : celui de la refonte du " Mémorial de la Résistance en Dordogne sous la terreur nazie " qui permettra, dès le début du III^e millénaire, un réel passage de relais entre les témoins vivants de notre histoire que [sont les résistants] et les plus jeunes générations [dont sont les " Amis "].

3) Les " Amis de la Résistance ", d'autre part, souhaitent être, dans le monde dans lequel nous vivons, avec son cortège d'injustices, d'intolérances, de guerres, des " militants engagés " sur la base des valeurs de la Résistance, civisme, tolérance, liberté, paix, solidarité qui ont inspiré le contenu du programme du Conseil National de la Résistance et de la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme, toujours d'actualité.

A cette fin, les " Amis de la Résistance " souhaitent la mise sur pied, sous la forme d'une association type loi de 1901, d'un Comité départemental des " Amis de la Résistance (ANACR) ", dont la personnalité juridique s'inscrit dans le prolongement même des statuts de l'ANACR et des décisions des Congrès et du Bureau national.

Cet outil, aujourd'hui indispensable, doit leur permettre :

- d'une part, dans le cadre de la volonté de " passage du témoin " inscrite à l'ordre du jour de ce congrès départemental, de donner aux " Amis " les moyens de se faire connaître en tant que tels, c'est-à-dire en tant qu'héritiers spirituels, tant auprès des collectivités territoriales que de l'ensemble de la population.

- D'autre part, d'agir, soit, le plus souvent, en très étroite coopération avec le Comité Départemental de l'ANACR, soit, de manière spécifique, sur la base d'une action tournée vers l'extérieur, car les " Amis de la Résistance " n'oublient pas que leur raison d'être, outre le recrutement de nouveaux " Amis ", est de faire connaître le plus largement possible la réalité de la Résistance, son rôle historique et ses valeurs.

" C'est pourquoi les " Amis de la Résistance ", ainsi structurés, sont aujourd'hui prêts à recevoir des mains des Résistants le témoin, et à s'engager toujours plus avant, à leurs côtés, dans le respect du pluralisme qui caractérise notre association, dans la lutte pour la défense de la liberté, des droits de l'homme et des peuples, dans le combat contre le racisme et la xénophobie, contre la résurgence des idées fascistes, contre le négationnisme car, ne l'oublions pas, le ventre de la bête est encore fécond et le combat n'est jamais terminé ! "

TOURNUS :

EXPOSITION :

" LA RESISTANCE EN SAONE-ET-LOIRE "

L'exposition a été installée au lycée Gabriel-Volsin de Tournus, dans la salle Mathivet, pendant deux semaines entières. Cette salle était ouverte en permanence à tous les élèves, un affichage mural leur ayant annoncé l'exposition. Elle était particulièrement destinée aux élèves de terminale qui traitent, en histoire, la seconde Guerre mondiale en début d'année. En tant qu'enseignante d'histoire, je l'ai largement exploitée avec deux classes de terminale (ES-économie et S-scientifique). Il me paraît important que cette exposition soit jumelée avec l'intervention d'anciens résistants, qui viennent parler de leur expérience, qui apportent des précisions sur les documents exposés et attirent l'attention des jeunes sur tel ou tel aspect de ceux-ci.

Les élèves jugent toujours très positivement cette intervention, elle ramène l'histoire, toujours un peu abstraite en cours, à quelque chose de vécu, par des gens qui ne manquent pas de leur rappeler qu'ils avaient à peu près leur âge à l'époque : il est tout aussi important qu'ils se rendent compte que ce qu'ils apprennent dans leur cours a eu des implications locales, dans des lieux qu'ils connaissent. Pour la première fois cette année, ces classes ont pu assister, en même temps, à une conférence de M. Boulay sur la radio dans la Résistance. Il est bien évident que je souhaite pouvoir renouveler cette expérience l'an prochain, et remettre en place le même dispositif, en l'élargissant (si possible dès ce printemps) à une visite sur les sites eux-mêmes (Brancion, Royer...) sous la conduite de M.M. Duriaud, Effernelli et peut-être d'autres résistants.

Les " Amis de la Résistance " ont prêté l'exposition et assuré le travail d'installation. Cette action permet de rendre plus vivante cette période de l'histoire qui est certainement celle qui passionne le plus les adolescents. Dans les années à venir, il sera sans doute encore plus vital de faire revivre cette période avec l'introduction en première et terminale de travaux de recherche en Instruction Civique.

Annie Thénet

ALSACE :

RECRUTER...

Dans le bulletin de liaison du comité régional d'Alsace de l'ANACR, Roland Netter, président de ce comité, a lancé un appel pressant au renforcement des " Amis ".

" ...Pour la pérennisation des idéaux de la Résistance, tâche première de notre association, nous devons toujours rechercher autour de nous celles et ceux qui voudront bien nous aider dans notre devoir de mémoire.

Il est de notre devoir de développer les " Amis de la Résistance (ANACR) ". Par la lecture de notre journal de la Résistance " France d'Abord ", nous voyons les efforts réalisés dans d'autres départements afin de regrouper de plus en plus d' " Amis " qui un jour pourrons, non pas prendre notre place - cela n'est pas possible - mais poursuivre notre combat pour le maintien des acquis de la Résistance, pour la réalisation des objectifs du Programme du Conseil National de la Résistance, et pour transmettre, après nous, la mémoire des idéaux qui nous animaient.

Notre comité régional compte, actuellement une cinquantaine d'adhérents anciens et autant d'adhérents " Amis ".

Je pense que nous devons être capables de recruter autour de nous un plus grand nombre d' " Amis " (...). Allons vers les membres de nos familles, vers ceux avec lesquels nous partageons nos journées de travail ou nos heures de loisirs.

Je souhaite pouvoir annoncer, dans une prochaine édition de ce bulletin, que notre appel a été entendu et que de nombreux " Amis " sont venus nous rejoindre... "

DROITS DES RESISTANTS : QUESTIONS EN DEBAT A SAINT-BRIEUC

Du 20 au 22 octobre 2000 siégera à Saint-Brieuc le prochain Congrès national de l'ANACR. Il abordera l'ensemble des questions au sujet desquelles délibèrent et agissent les anciens membres de la Résistance, et dont la plupart présentent un intérêt évident pour l'ensemble de la Nation : la connaissance de la Résistance, l'éducation civique et la citoyenneté, la nécessité de s'opposer avec fermeté aux falsificateurs de l'histoire, aux négationnistes, aux tentatives de banaliser et de réhabiliter le nazisme et la collaboration, la nécessité d'établir une journée nationale de la Résistance le 27 mai, notre volonté de participer aux efforts pour la paix et le respect des droits de l'homme, le développement des groupes d' "Amis de la Résistance".

Comme lors des congrès précédents, il est bien évident que les questions relatives à la reconnaissance des services et plus généralement la défense des droits des résistants, feront l'objet d'un examen attentif en premier lieu au cours de la réunion de la Commission d'action Juridique qui devrait affirmer à nouveau la nécessité de maintenir les principes et les moyens d'application du droit à réparation.

Des positions claires

Après une discussion sans aucun doute très animée, des prises de position sur l'ensemble des problèmes abordés seront soumises aux congressistes réunis en séance plénière.

Quels sont les points qui seront abordés ? Il ne fait pas de doute que le congrès prendra acte d'une façon positive de la décision du Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants de prendre en compte, lors de l'examen des demandes du titre de CVR, des témoignages rédigés par des personnes dont les services n'ont pas été homologués par l'autorité militaire c'est-à-dire non titulaires d'un Certificat d'Appartenance aux diverses catégories de résistants (FFI, FFC...).

Une affaire

qui n'est pas réglée

Sans avoir l'intention d'anticiper il serait étonnant que les délégués au congrès estiment que le problème de la reconnaissance des services dans la

Résistance est aujourd'hui parfaitement réglé.

Il est clair que le nombre de cartes de CVR (un peu plus de 260.000) délivrées à ce jour ne correspond nullement au nombre de personnes ayant participé à la Résistance intérieure et extérieure, notamment si l'on tient compte que dans ce chiffre figurent les fusillés, les tués au combat, les morts sous la torture, les résistants déportés, y compris ceux qui sont morts dans les camps...

Les commissions départementales

Le Congrès de Chambéry avait affirmé qu'il appartenait aux commissions départementales d'attribution des titres de traître au fond les dossiers, et il avait alerté les Pouvoirs publics concernant les mesures à prendre pour améliorer leur fonctionnement, la fréquence de leurs réunions, leur composition équilibrée.

Dans de nombreux départements, l'ANACR a présenté de nouvelles candidatures, dont un certain nombre ont été agréées ; mais il convient de prendre toutes les mesures nécessaires contre les discriminations inadmissibles qui subsistent.

Il convient par ailleurs de se féliciter qu'après au moins 18 ans de démarches auprès des Pouvoirs publics, un ancien GMR, qui avait notamment participé à une attaque contre les maquisards du Mont-Mouchet en juin 1944, ne fasse enfin plus partie de la Commission départementale CVR

dans laquelle il siégeait malgré un passé plus que trouble.

Cela démontre qu'il faut parfois être patient, mais laisse songeur en ce qui concerne les fins de non-recevoir que les responsables de l'ANACR départementale et nationale requèrent jadis, y compris de la part de ministres des Anciens Combattants qu'ils avaient alertés avec solennité.

De graves injustices subsistent

Nous avons eu l'occasion au fil des numéros de notre journal de citer des exemples de rejets intolérables de reconnaissance des services. Récemment encore, nous avons eu connaissance d'un résistant éminent à qui a été notifiée une décision de rejet de sa demande de carte de CVR alors qu'il fut notamment en 1943 un compagnon du futur Colonel Fabien, et qu'il servit plus tard au sein du Comité Militaire National des FTPF.

Est-il inutile de répéter qu'un dirigeant du Front National des Juristes, dont l'épouse qui lutta à ses côtés pendant une partie de l'Occupation vient d'obtenir le titre CVR, n'a toujours pas reçu la carte amplement méritée ?

La façon dont est effectué l'examen des demandes, les rapports avec l'administration des résistants qui aujourd'hui, certes avec retard, demandent la reconnaissance de leurs services, ne sont pas satisfaisants.

Certaines décisions de la Commission Nationale ne sont ni compréhensibles, ni admissibles.

Devant de tels faits, malgré les pas en avant accomplis, il est plus que probable que le Congrès de Saint-Brieuc estimera que la question de la reconnaissance des services de résistance doit être - comme l'ouvrage évoqué par Boileau - remise sur le métier.

Croix de guerre, médaille de la Résistance et CVR

A Chambéry et aux cours d'entretiens que nous avons eus au Ministère

des Anciens Combattants, nous avons exposé les raisons pour lesquelles nous estimons que les titulaires de la Croix de Guerre au titre de la Résistance ou de la Médaille de la Résistance devraient avoir de droit vocation à l'attribution de la carte de CVR.

Il nous a été répondu que cette question était à l'étude, et M. Jean-Pierre Masseret a même dans une lettre écrite en 1998 indiqué : "...S'il se présentait des cas où des personnes ont acquis la médaille de la Résistance... sans avoir parallèlement la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance, il est certain que le droit à cette carte est automatiquement ouvert". Mais à ce jour, aucun texte légal ou réglementaire n'est venu confirmer ces bonnes intentions.

Reconnaître toute activité résistante prouvée

Un autre sujet sera soumis certainement à la réflexion des membres de la Commission d'action juridique et plus généralement à celle de l'ensemble des congressistes : c'est le fait que des milliers et des milliers de résistants qui, pour les raisons les plus diverses ne remplissent pas les conditions d'attribution du titre de Combattant au titre de la Résistance ou de celui de CVR, n'ont pas reçu le moindre signe de reconnaissance des Autorités de la République ; cela alors que, quelle que soit l'importance ou la durée de leur engagement dans le combat libérateur, ils ont mis leur vie en jeu dans un geste d'une haute signification civique.

Ne serait-il pas nécessaire d'envisager la remise d'un diplôme officiel à ces citoyens, reconnaissant leur participation à la Résistance.

Toutes ces questions et toutes celles qui seront proposées par les délégués au congrès feront l'objet de débats approfondis, et sans aucun doute le Congrès de Saint-Brieuc prendra position avec clarté et avec détermination pour la défense des droits des résistants et l'honneur de la Résistance.

Jacques Weiller

LA CONSTITUTION SUPERIEURE AUX TRAITES INTERNATIONAUX

Le 2 juin, la Cour de Cassation, siégeant en séance plénière, prit un arrêt dont l'importance considérable ne semble pas avoir attiré l'attention de beaucoup d'organes d'information, mais qui peut et doit jouer un rôle dans certaines des luttes que nous menons, ou auxquelles nous participons. La cause n'était pas particulièrement proche de nos activités. Elle avait trait à une inscription sur les listes électorales, que la Commission Administrative de Nouméa puis le Tribunal d'Instance avaient refusé. Le juge d'instance expliquait que la loi organique du 19 mars 1999 fixant le statut de la Nouvelle-Calédonie exigeait, pour l'inscription sur les listes électorales une résidence dans le territoire depuis au moins 10 ans.

La plaignante était montée jusqu'à la Cour de Cassation, invoquant plusieurs traités internationaux, notamment le Pacte International relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966, qui interdit que le droit de vote soit soumis à des conditions restrictives,

de diverses natures. Or, la loi française de mars 1999 résulte d'une disposition introduite dans la Constitution en application des accords de Nouméa. Si la Cour de Cassation avait considéré valable l'argument de la défense de Mme Fraisse, elle aurait donné la priorité à des traités internationaux non pas seulement sur une loi nationale, comme c'est juridiquement et politiquement admis, mais aussi et surtout sur la Constitution. Aussi la Cour de Cassation, s'appuyant d'ailleurs sur une jurisprudence du Conseil d'Etat, a rendu un arrêt qui, prenant acte que la loi de mars 1999 a « valeur constitutionnelle » puisqu'elle a provoqué un amendement à la Constitution, arrête que : « La suprématie conférée aux engagements internationaux ne s'applique pas, dans l'ordre interne, aux dispositions de valeurs constitutionnelles ».

Il serait fort étonnant que nous n'ayons pas dans quelques-unes des affaires qui nous préoccupent, à invoquer cet arrêt.

UFAC: CONTRE LES MINES ANTIPERSONNEL

On sait l'intérêt que l'UFAC, organisation de loin la plus représentative du monde de combattant français de toutes catégories, porte depuis des années à l'interdiction des mines antipersonnel.

Elle a pris connaissance avec intérêt du premier rapport annuel de l'Observatoire international des mines selon lequel, sur les 54 pays producteurs, seul 16 n'ont pas déclaré officiellement l'arrêt de leur production, tandis que les 34 nations identifiées comme exportatrices ont, à l'exception de l'Irak, déclaré publiquement qu'elles avaient cessé leurs exportations.

Elle a noté que ce même rapport dénonce la poursuite de l'utilisation des mines dans plusieurs pays, l'emploi de nouveaux types de mines, notamment en Angola et en Yougoslavie, et le retard pris dans la destruction des stocks mondiaux ;

« remarqué avec satisfaction que, La France, a détruit sa dernière mine antiper-

sonnel à la fin de 1999, avec un mois d'avance sur ses engagements ; s'est félicité qu'à l'occasion de la première conférence des signataires du Traité d'interdiction des mines antipersonnel en mai dernier à Maputo (Mozambique), les délégations se soient accordées sur un mécanisme de suivi pour progresser dans le domaine du déminage et de l'assistance aux victimes.

« Et, tout en déplorant l'absence « officielle », elle a considéré positive la présence à cette conférence de délégations d'Etats non signataires tels que la Chine, la Turquie, Cuba, Israël, présence qui souligne la crédibilité désormais accordée au traité ».

Enfin l'UFAC a félicité toutes les organisations non-gouvernementales qui, au nom de la société civile, maintiennent une surveillance pointilleuse sur l'application du Traité d'Ottawa et la mise en pratique des engagements contractés par les gouvernements.

FMAC : VIGILANCE ET MEMOIRE

Réunie du 16 au 18 mars dernier, la " Commission permanente des Affaires européennes " (CPAE) de la " Fédération Mondiale des Anciens Combattants " (FMAC), dont l'ANACR est membre à travers l'UFAC, a adopté un certain nombre de " recommandations ". Nous en publions ci-dessous deux qui concernent plus particulièrement les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale.

La Commission Permanente des Affaires Européennes, (Recommandation 7)

1. Considérant que la répartition de la réhabilitation des idées néo-fascistes et néo-nazies devient plus fréquente, et particulièrement préoccupée que ces idéologies et actions tendent à prendre une forme légitime ;

2. Sérieusement préoccupée par le fait que cette réapparition de la réhabilitation des idées néo-fascistes et néo-nazies puisse donner lieu à de nouveaux conflits et guerres ;

3. Convincue que les activités pour le maintien de la paix et de la sécurité devraient être beaucoup plus efficaces et rapides ;

4. Considérant également que la situation des environnements ethniquement séparés, qui ont été l'objet de tensions, devrait être attentivement suivie et que les mesures politiques et juridiques nécessaires devraient être entreprises rapidement afin de contribuer à l'égalité de tous les citoyens, conformément aux normes européennes ;

5. Recommande que les institutions et les autorités civiles n'apportent aucun soutien aux tendances extrémistes et à n'importe quelle partie impliquée dans le conflit, notamment à des facteurs extérieurs, afin d'éviter la désintégration et la déstabilisation des pays existants de la région ;

6. Souligne que l'établissement dans les pays multinationaux, de relations multithématiques et multiculturelles effectives requiert la coopération de tous les citoyens du pays pour défendre leurs droits individuels et collectifs à l'identité.

Responsabilité de l'Allemagne envers les victimes d'agressions en temps de guerre (Recommandation 8)

La Commission Permanente des Affaires Européennes,

1. Considérant qu'en ce début de siècle, l'Allemagne n'a pas encore fini de faire face à ses responsabilités en ce qui concerne les réparations envers les travailleurs enrôlés de force et les autres victimes de l'oppression nazie au cours de la deuxième Guerre mondiale ;

2. Rappelant que la République Fédérale d'Allemagne, en tant que successeur de l'Etat agresseur qui a perpétré la violence raciale et politique durant la deuxième Guerre mondiale, n'a pas assuré une juste réparation envers les victimes d'Europe Centrale et Orientale ou a essayé de régler ses dettes en partie, et pour une catégorie et un nombre limité de demandeurs légitimes ;

3. Demande que conformément à ce qui précède les autorités responsables de la République Fédérale d'Allemagne soient appelées à prendre les mesures appropriées afin que ces victimes de l'oppression nazie aient droit à une indemnisation.

AVIS DE RECHERCHE

M. Robert Félix, 16 avenue Tristan Derème, 64400 Oloron-Sainte-Marie, recherche Gaston Marguerite, qui a demeuré à Condé-S/Noireau (14110) et dont le nom de clandestinité était Pierre Lenormand.

A adresser correspondances directement à M. Robert Félix.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

INDRE-ET-LOIRE

L'ANACR de l'Indre-et-Loire a tenu son congrès le 29 avril à la mairie de la Riche, sous la présidence de Suzanne Plisson, présidente départementale, et celle de Raymond Saulnier, délégué national.

Après une minute de silence à la mémoire des membres de l'ANACR disparus depuis le précédent congrès, Jean Soury, secrétaire général, présente les personnalités, dont M. Alain Michel, maire de la Riche, qui se joignit aux congressistes en milieu de matinée, le lieutenant-colonel de réserves Yves Gohat, représentant le délégué militaire départemental, et M. Max Nevers, président départemental, de la FNDIRP. Puis il exposa le rapport moral et le rapport d'activité. Max Morin, trésorier, présenta ensuite le rapport financier de l'année 1999 auquel la Commission de contrôle financier a donné quittance.

Après une brève discussion, le rapport moral et le rapport d'activité furent adoptés à la majorité, il y eut une abstention. Le rapport financier fut adopté à l'unanimité.

La présidente, Suzanne Plisson, insista sur le problème du bulletin, indispensable mais dont il faut en assurer le financement.

M. Alain Michel, maire de la Riche, dans une courte allocution, dit son plaisir d'accueillir les congressistes de l'ANACR, insistant sur le combat pour la mémoire et les raisons qu'avaient les résistants de témoigner tant qu'ils le pouvaient pour l'enseignement du passé, qui rejoint le présent comme en témoignent les récents événements d'Autriche.

Raymond Saulnier, prenant l'exemple de l'Autriche, insista sur le devoir de mémoire dont sont responsables les résistants, et souligna que, face aux idées révisionnistes, les jeunes prennent le relais du souvenir et que soient recrutés le maximum d'"Amis de la Résistance".

A l'issue des travaux, une cinquantaine de congressistes et les représentants des associations d'anciens combattants se sont rendus au cimetière de la Riche pour une cérémonie à la mémoire de leurs camarades morts au combat. 7 drapeaux entouraient le monument.

PYRENEES-ORIENTALES

"Celui de ce jour m'a particulièrement impressionné par sa richesse, sa diversité, son dynamisme et sa haute tenue...". Ainsi s'exprimait M. Certain, directeur adjoint du Service Interdépartemental des Anciens Combattants, en parlant du Congrès de l'ANACR des Pyrénées-Orientales tenu à Thuir les 24 et 25 juin, avec près de 100 participants. Jean Thouvenin, vice-président national, représentant le bureau national.

Les travaux ont commencé le samedi après-midi : séance de travail durant laquelle furent abordés les droits des anciens résistants, en se félicitant de l'appui de l'ensemble du monde ancien combattant concernant l'obtention du titre de CVR, mais aussi et surtout le "devoir de mémoire".

Mais incontestablement, c'est l'avancée concernant la structuration des "Amis de la Résistance" qui fera date avec ce congrès : l'intervention de Jean Larrieu a souligné la détermination du groupe départemental des "Amis", ses premières réalisations, ses perspectives.

Enfin, le rapport financier présenté par A. Galy et confirmé par M. Quillet, a apporté la certitude de finances saines. Ses effectifs sont en légère diminution, alors que ceux des "Amis" sont en nette progression. Nous avons élu la direction départementale : faits marquants, le pluralisme confirmé par la multiplicité des associations représentatives de la Résistance, et l'élection de nombreux "Amis", au comité mais aussi au bureau, ainsi associés aux différentes responsabilités départementales.

Le dimanche, R. Vignettes a présenté le compte-rendu des travaux de la veille ; J. Larrieu est intervenu sur les "Amis" et O. Sabaté a présenté la direction élue la veille. Les résolutions ont été lues par les camarades qui les avaient préparées et présentées le samedi : J. Bes, J. Torrent, E. Lacroux, et J. Larrieu.

Un hommage fut rendu aux doyens - Georgette Bonet (92 ans), de Canet, et Emilie Lassale (96 ans), de Thuir, toujours aussi déterminés !

Parmi les invités, mentionnons M. René Olive, Maire de Thuir, le général Josz, du Souvenir Français, M. Salles, président de l'UDAC, et M. Vigé, président du Comité d'Entente, qui prirent la parole, tenant à souligner l'importance du devoir de mémoire et leur appréciation sur le rôle joué par l'ANACR, M. le Préfet - venant de recevoir sa mutation - avait délégué M. Andrieu, sous-préfet secrétaire général de la Préfecture.

Jean Thouvenin, dans un langage concis mais combien expressif, apporta une conclusion remarquable à ces deux journées de congrès.

HAUTE-SAVOIE

Le Congrès départemental de l'ANACR de Haute-Savoie s'est tenu à Cran-Gevrier le 9 avril dernier, avec la participation, en dépit de son état de santé, de Louis Mouchet, président départemental. On notait la présence de Melle Falconnet, directrice de l'ODAC, représentant M. le Préfet, de M. le Maire de Cran-Gevrier, de M. Hulot, président de l'UDAC.

Le congrès a été ouvert par Robert Lacroix, président du comité local d'Annecy. Après la minute de silence à la mémoire des derniers disparus demandée par Claude Bar, président de séance, les délégués ont été accueillis par le vice-président des "Amis" Albert Dutarte, qui rappela les principes fondateurs de la création et de l'action des "Amis de la Résistance", en premier lieu ceux contenus dans le programme du CNR, et M. le maire de Cran-Gevrier présenta sa commune, où le 8 mai est célébré de façon importante.

Puis M. Roy lut le rapport moral et d'activité du président Louis Mouchet. L'ANACR se porte bien malgré l'érosion naturelle. Recommandation étant faite, à cause de cela, aux comités locaux de se regrouper lorsque nécessaire. Malgré tout, le comité départemental prépare l'avenir, ce dont témoigne le Musée de Bonneville en voie de restauration et d'extension, dont la visite constitue un devoir. Est cité également le "Traité d'Union", qui participe grandement au devoir de mémoire et qu'il faut soutenir à tous points de vue, et soulignée l'importance de la journée du 27 mai, principalement pour les écoles. Espoir étant mis dans les "Amis" pour continuer l'œuvre des Résistants.

Le trésorier H. Berthet présenta ensuite le rapport financier qui, certifié par la Commission de contrôle, fut adopté à l'unanimité.

Au nom de l'UFAC, le colonel Huot se prononça pour le respect du droit à réparation et le maintien des dates commémoratives, pour une action en direction des jeunes.

Le congrès adopta une motion abordant la question de la transmission du flambeau de la lutte pour les valeurs de la Résistance aux "Amis", et une autre plus spécifiquement consacrée aux orientations des "Amis de la Résistance", qui fut adoptée à l'unanimité.

Claude Rochat, membre du Bureau National, représentant la Direction nationale, évoqua la bataille des droits, la revalorisation des pensions, il intervint sur la publication d'un organe départemental de l'ANACR, sur la lutte contre le négationnisme, qui se diffuse sur Internet, sur la journée du 27 mai, le Concours de la Résistance, le rôle des "Amis".

Melle Falconnet, directrice de l'ODAC, dit son vif intérêt pour l'activité des anciens résistants et pour celle des "Amis", le plus important problème à ses yeux.

Robert Lacroix clôtura la séance, en invitant l'assistance à la cérémonie au Monument aux morts.

CHARENTE

Le Congrès de l'ANACR de Charente s'est tenu, avec la participation de près de 150 personnes, le 1^{er} juin dernier à Montbron, sous la présidence d'Honneur de Mme le Préfet, et celle effective de Roger Doche. Avaient pris place à la tribune M.M. Jean Bastié, représentant l'UFAC, Boutant, Maire de Montbron, J.C. Violet, député, Calvé et Tabourdeau. Jean Grazon, membre du Bureau national, représentant la direction nationale de l'ANACR.

Après la minute de silence à la mémoire des disparus, Camille Dogneton, président départemental, présenta le rapport d'activité. Puis il traita ensuite des droits, et du contentieux non réglé existant toujours. Il revendiqua une journée - non chômée - de la Résistance le 27 mai.

Après qu'André Guittard ait présenté le rapport financier (excédentaire...), Guy Hontarrède, "Ami de la Résistance", attira l'attention des congressistes sur l'affaire du film "Les destinées sentimentales", tourné à partir d'une nouvelle de Jacques Chardonne, un écrivain collaborateur, et évoqua les nombreuses tentatives de réhabilitation du vichysme. Lucien Chabanaud, appuya cette intervention.

Deux résolutions furent adoptées par le congrès contre les tentatives de réhabilitation des collaborateurs.

M. Jean Bastié, représentant l'UFAC/UDAC, soulignant que les promesses ne sont pas toujours tenues, évoqua ses craintes pour l'ONAC. M. Boutant, maire de Montbron, rappelant que juin 40 n'a pas échappé à l'éternel conflit résignation/rébellion, déclara : "Le choix de la rébellion fut le vôtre ; vous êtes des témoins précieux pour les jeunes". Roger Doche mit en valeur la vitalité du Musée de la Résistance. Puis M. J. C. Violet, député, réaffirma son opposition à un "Mémorial day" unique.

Enfin, Jean Grazon, délégué de la direction nationale de l'ANACR, insista sur le caractère pluraliste de l'ANACR, et félicita le comité charentais, pour sa vigilance antifasciste rappelant les tentatives de salir la mémoire de de Gaulle, Jean Moulin, et autres Raymond Aubrac.

Puis les congressistes se rendirent en cortège au Monument aux morts de Montbron.

CORREZE

Le Congrès départemental de l'ANACR s'est tenu le 14 mai 2000 à Tulle en présence de 250 délégués, Roger Lescure, Compagnon de la Libération, présida la réunion ; le rapport d'activité fut fait par Charles Montagnac, secrétaire général, qui rappela l'apport à la Résistance de la ville de Tulle (ville martyre). La vitalité des "Amis de la Résistance" apparut au travers de l'intervention de son responsable, Bernard Delaunay.

La direction nationale avait délégué Jack Moisy, dont l'intervention évoqua avec précision la situation actuelle de notre association, son rôle, ses valeurs, ses préoccupations.

Ayant constaté la santé des finances et des comptes tenus par André Vauzy, après avoir élu leur Conseil départemental, les délégués ont voté à l'unanimité la résolution suivante, déclarant : "Le Congrès Départemental de l'ANACR, réuni à Tulle, le 14 mai 2000, salue la ville de Tulle résistante et martyre. Il place au centre de ses travaux "le devoir de mémoire", que nous devons aux jeunes générations, en rappelant le souvenir de celles et ceux qui se sacrifièrent pendant quatre années pour que la France retrouve l'indépendance et Liberté, Démocratie et Paix..."

"Aucun(e) des Résistants (es) ne doit être laissé en route, toutes et tous ont des droits qui doivent être respectés partout. Ils ont droit à une reconnaissance de la Nation..."

"Aujourd'hui, nous dénonçons tous les "nationalismes" porteurs de racisme, de violence, d'intolérance, de rejet de l'autre. "Nous combattons révisionnistes et négationnistes de l'histoire, avec tous les porteurs d'idéologies fratricides, toutes proches du nazisme qui animait les hordes de Hitler dont la trace sanglante marque, encore ici, notre sol..." "Partout, nous manifesterons pour que le 27 mai soit reconnu "Journée Nationale de la Résistance".

A l'issue des travaux, un cortège ayant à sa tête les autorités civiles avec le représentant du Maire de Tulle, le colonel chargé des affaires militaires départementales et l'officier représentant l'école de gendarmerie de Tulle, est allé déposer une gerbe au Monument à la mémoire de Jean Moulin.

LOT-ET-GARONNE

Le Congrès départemental de l'ANACR s'est déroulé à Tonneins le 7 mai dernier, précédé la veille de la réunion de la "grande commission" suivie d'une soirée-débat organisée autour d'une exposition mise en place par les "Amis de la Résistance".

Le Congrès, présidé par Jean Mirouze, débuta le dimanche matin après que Gilbert Paltré eut appelé à la tribune les personnalités présentes. Prirent ainsi place aux côtés des membres de la direction départementale et de Jacques Varin, membre associé du Bureau national et responsable national des "Amis", M.M. Jean-Claude Mercier, directeur de l'ODAC représentant M. le Préfet, Confolent, conseiller général du Mas d'Agenais représentant le président du Conseil général, Jean-Pierre Ousty, maire et conseiller général de Tonneins représentant également les députés du département, Michel Ceruti, conseiller régional, Arsène Fontaine, président départemental de la FNDIRP, René Mourgues, président départemental de l'ARAC, Henri Cariou, président départemental de l'UDAC, Marcel Bertrand, président des CVR, Pierre Michaud, président de l'ANACR de la Gironde, et Manuel Sanchez (Cdt Martha) représentant l'ANACR des Landes, Daniel Samuel, directeur du Centre de Convalescence Delestraint-Fabien. On remarqua également dans la salle Mme Anne-Marie Victor, directrice honoraire du Centre Delestraint-Fabien, Damira Asperti, membre du Comité d'honneur de l'Association.

Après l'allocution de bienvenue de Jean-Pierre Ousty, maire de Tonneins, les différents rapports furent présentés dans l'ordre par Pierre Pons (trésorerie), Michel Faux (Commission de contrôle), Paul Limouzi (rapport d'activité), Pierre Montes (rapport sur les droits et résolutions), Gilbert Paltré (sur la journée du 27 mai et le devoir de mémoire), Brigitte Moreno (sur l'activité des Amis), Roger Guibert (sur les candidatures à la direction départementale). Tous les rapports présentés furent approuvés à l'unanimité sauf le rapport d'activité - une abstention - et la direction départementale - une abstention -.

Après l'intervention de M. Confolent au nom du Conseil général, Jacques Varin, au nom de la direction nationale, évoqua le rôle des "Amis de la Résistance", en insistant sur la démarche pluraliste qui doit être la leur, à l'image de celle de l'ANACR et de ce que fut la réalité de la Résistance...

Dernier intervenant, M. Jean-Claude Mercier, après avoir rendu un très bel hommage à Jean Barrès, se plut à souligner la bonne santé de l'ANACR et les bonnes relations qui s'amorcent avec les "Amis de la Résistance (ANACR)".

SOMME

Le Congrès départemental de l'ANACR de la Somme s'est tenu le 14 mai à Airaines, avec 145 participants. Dès 9 h 00, M. René Mettey, président de la section d'Airaines, recevait les congressistes. La séance fut ouverte par Mme Forestier, présidente-déléguée départementale, en présence de M.M. Pierre Dingremont, conseiller général, maire de Saint-Valéry-sur-Somme, Laboulet, maire d'Airaines, Delaunay, représentant M. Jobez, directeur des services déconcentrés Picardie-Normandie des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Calon, commissaire principal au protocole du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et auteur du livre "Jéricho-Fortitude 1944", du commandant Mousse, représentant le colonel Satre, D.M.D., de M.M. Pierre Démoles, vice-président honoraire de l'UNC, Jean Dhalluin, conseiller général du canton de Molliens-Deuil et Leconte, maire d'Alery ; M. Dhalluin ex-cusait M. Denilly président du Conseil général.

Mme la présidente rappela les orientations et les objectifs de l'ANACR, tels que le devoir de mémoire, le souvenir de la Résistance, l'importance dans les années à venir du rôle des "Amis de la Résistance" dans la conservation de la mémoire aux générations futures. Puis l'assemblée observa un moment de recueillement à la mémoire des disparus.

M. Laboulet, maire d'Airaines, dit son plaisir de recevoir dans la commune les représentants de l'ANACR. Puis Mme Lucienne Forestier présenta le rapport d'activité, et Léon Dula, trésorier, le rapport financier, auquel les commissaires aux comptes, proposèrent de donner quittance ; les comptes furent unanimement approuvés.

Puis le colonel Vaujois exposa le rapport juridique et moral, soulignant les difficultés rencontrées par d'authentiques résistants pour que soient reconnus leurs titres de CVR et déplorant le mauvais fonctionnement administratif de l'O.D.A.C. où plusieurs demandes de cartes CVR sont en souffrance depuis plusieurs années. Constatant avec satisfaction que le nombre des "Amis" augmente régulièrement, il termina en rendant hommage aux jeunes élèves des lycées et à leurs professeurs.

Puis l'assemblée procéda au renouvellement du comité de M. Fleury, secrétaire, fit élire un adjoint, M. François Caudron.

MM. Dingremont, conseiller général et "Ami de la Résistance", Jean Dhalluin, conseiller général du canton et Vincent Peillon, député de la 3^e circonscription, dirent leur soutien aux membres de l'assemblée.

SEINE-SAINT-DENIS

Le Congrès de l'ANACR de Seine-Saint-Denis s'est tenu le 24 juin à l'hôtel-de-ville de Saint-Denis, sous la présidence de Michel Colas, président des "Amis de la Résistance (ANACR)" de Saint-Denis.

Parmi les personnalités présentes, citons M.M. Robert Menu, président de l'Association du 18 juin 1940, Gabriel Guiche, secrétaire général de l'UFAC, Patrick Braouezec, député-maire de Saint-Denis, Laurichesse et Le Borgne représentant l'ONAC, Louis Blézy, président départemental de l'ANACR, Compagnon de la Libération, Louis Cortot, membre du Bureau départemental, Compagnon de la Libération, Simone Gillot, veuve d'Auguste Gillot.

Après un moment de recueillement à la mémoire des disparus depuis le dernier congrès, Robert Quint, secrétaire, fit un rappel très détaillé des nombreuses activités de l'ANACR de Seine-Saint-Denis. Rappelons notamment les actions incessantes pour la défense des droits, la participation active au Concours, à la manifestation du 4 mai dernier qui rassembla près de 3000 jeunes après leur passage sur les cinq lieux de mémoire du département, etc.

Puis Patrick Braouezec, député-maire de Saint-Denis, affirma l'attachement de la municipalité à l'ANACR.

Après une discussion fort enrichissante, M. Laurichesse, représentant le Préfet, rendit hommage aux anciens résistants présents. "Vous étiez, dit-il, parmi ceux qui permirent de faire renaître la France de ses cendres... sans vous, elle aurait perdu une partie de son âme et sans doute son honneur !..."

Après lecture d'une lettre de Maurice Gleize concernant la date de l'appel lancé en 1940 par Charles Tillon, Louis Blézy montra l'importance du Concours de la Résistance et de la Déportation et la nécessité de développer les comités d'"Amis de la Résistance (ANACR)". Des comités, dont Michel Colas devait montrer le rôle irremplaçable dans la transmission de la mémoire. En fin de matinée, les participants se rendirent en cortège au Monument aux Morts, place de la Résistance.

Après le vin d'honneur en mairie et un repas fraternel, les travaux reprirent, se clôturant par une résolution rappelant les objectifs de l'ANACR, la nécessité de lutter contre les résurgences du fascisme et se concluant par un appel aux jeunes à rejoindre les groupes d'"Amis". Puis fut élu le nouveau Conseil d'Administration.

AUDE

L'ANACR de l'Aude a tenu son Congrès bi-annuel le 9 avril 2000 à Carcassonne, sous la présidence de M. Michel Coppolani, délégué national, en présence de Mme Laurence Lefèvre, sous-préfet de Limoux, représentant M. Gérard Bougnier, préfet de l'Aude, de M.M. Raymond Chesa, maire de Carcassonne et M. Bernis, son 1er adjoint, ancien colonel commandant la gendarmerie de l'Aude, le colonel J.L. Lache, DMD de l'Aude, Jean-Claude Perez, député de Carcassonne, Jacques Arino, 1er vice-président du Conseil général de l'Aude, représentant M. Rainaud, son président, François Girardet, président de l'UFAC, Jean Fricou, président du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Carcassonne, ainsi que de la quasi-totalité des présidents des Associations d'Anciens Combattants du Comité d'Entente.

Le président René Chort ayant déclaré ouvert le congrès, il accueillit M. le maire de Carcassonne qu'il remercia pour l'aide apportée à sa tenue.

Puis Charles Biart, Secrétaire général, fit le compte-rendu des activités nombreuses du comité en 1999, notamment la participation aux cérémonies commémoratives aux monuments, aux stèles et plaques, au Concours de la Résistance, à la création du Centre Culturel de la mémoire combattante (C.C.M.C.). Le trésorier Lucien Pally présenta ensuite le bilan financier, accepté à l'unanimité des membres présents, quitus étant donné pour le bon fonctionnement de trésorerie.

Le renouvellement du Bureau départemental se fit avec peu de modifications, le président René Chort, le secrétaire général Charles Biart et le trésorier départemental Lucien Pally étant réélus.

Le président Vincent Chesa fit une synthèse détaillée sur l'édification du Centre de Réflexion du Monde Combattant (CER-COM) à l'initiative du directeur départemental de l'ONAC, M. Gaby, et le président Chort fit le bilan de l'opération "Solidarité Combattante" pour venir en aide aux familles des anciens combattants touchés par les inondations catastrophiques de l'Aude (les dons ont permis de venir en aide à près de 400 personnes).

Le président Chort présenta ensuite le rapport moral portant, en particulier, sur la connaissance de la Résistance de 1940 à 1945, ainsi que sur le devoir de mémoire. Il insista sur la nécessité pour ceux qui vécurent les heures sombres de l'Occupation et les combats exaltants de la Résistance, de témoigner, avec l'aide des "Amis", de servir les rangs entre associations patriotiques, d'assurer la continuité de la commémoration du 27 mai 1943, qui est de plus en plus réussie à Carcassonne et à Esperaza depuis 1997.

Le maire de Carcassonne, le président du Conseil général, le député de Carcassonne prirent, tour à tour, la parole pour exprimer leur appui aux revendications et objectifs de l'ANACR et féliciter ses actions nombreuses dans l'Aude.

M. Michel Coppolani, délégué national, représentant Robert Chambeiron, président national, fit un long exposé, insistant entr'autres sur le danger pernicieux qui nous guette et la nécessité de se battre pour éradiquer cette peste brune qui resurgit, alimentée surtout par la misère et l'exclusion.

Enfin, Mme le sous-préfet, représentant M. le Préfet de l'Aude, fit un bref exposé exprimant notamment la reconnaissance de la France d'aujourd'hui à celle d'hier, sans laquelle nous ne serions pas ce que nous sommes : des femmes et des hommes libres, fiers de leur histoire, et qui, pour beaucoup, savent ce qu'ils doivent aux anciens combattants, aux anciens résistants. Puisse la jeunesse d'aujourd'hui entretenir cette mémoire au nom de ses aînés qui ont accepté le sacrifice.

La clôture des travaux du congrès fut marquée par la cérémonie au Monument de la Résistance, dépôt de gerbes, présentées par des enfants de 8 à 12 ans et la lecture du message par le président Chort.

Après le pot de l'amitié offert par la municipalité de Carcassonne, un repas fraternel permit de clôturer ce congrès dans une ambiance digne des anciens combattants de la Résistance.

HAUTE-GARONNE

Le 23 juillet dernier, l'ANACR de Haute-Garonne a rendu hommage à Marcel Langer, responsable FTP-MOI de Toulouse, qui fut arrêté en 1943 alors qu'il transportait une mallette d'explosifs, à la gare Saint-Agne. Livré à la police spéciale de Vichy, il fut ensuite incarcéré et torturé pendant des mois à la prison Saint-Michel. Rappelons que le procureur Lespinnas avait juré d'avoir sa tête. Le tribunal, aux ordres de Vichy, de la milice et des nazis, le condamna à mort... et c'est le 23 juillet 1943, à 4 heures, que ce patriote hors du commun fut guillotiné.

"Il est mort"... comme seuls meurent les héros, en criant "Vive la France"... a rappelé Jean Bories, président départemental, entouré des porte-drapeaux, face à un auditoire composé d'habitants, d'élus et personnalités locales, lors de la cérémonie qui s'est déroulée devant le buste en bronze qui surmonte la stèle de granit noir rappelant le combat et sacrifice de Marcel Langer.

NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Maté HOUET (Val-de-Marne)

Née en 1913 dans une famille pauvre du Quercy, Berthe Barot, après avoir travaillé aux PTT au Maroc, fut, souffrant d'une affection pulmonaire, affectée au Sanatorium des Postes à Montfaucon-du-Lot, où elle devint infirmière en titre. Elle y fit connaissance de celui qui allait devenir son mari, Roger Houet. Adhérente au PCF lors du Front Populaire, elle milita avant guerre au Comité mondial contre la guerre et le fascisme, et pour l'aide à l'Espagne républicaine. Arrêtée sur dénonciation en janvier 1940 pour ses convictions, condamnée à 4 ans de prison, elle réussira à s'évader en septembre 1940. Avec Madeleine Marzin, responsable des groupes féminins du Front National, elle tentera sous le pseudo de "Léna" de mobiliser les ménagères contre l'occupant, mais la répression l'obligera à fuir, alors que Madeleine Marzin, arrêtée, réussira à s'échapper du train de déportation. C'est à nouveau l'errance, la recherche des "planques". Elle en retrouvera une grâce à Jacques Nicolle, qui exerçait au collège de France et la met en contact avec le professeur Marcel Prenaut, chef d'état-major des FTPF, lequel la met en contact avec Georges Beyer (le colonel Bernard), responsable du Comité Militaire National (service B). En automne 1943, "Léna" devient "Maté" et assurera la liaison avec tous les responsables du Comité Militaire National des FTPF. A la libération de Paris, elle retrouvera Rol-Tanguy dans son PC des catacombes, et, après l'insurrection parisienne, elle s'engagera à la Commission militaire du Front National. Médaille de la Résistance et Croix de guerre avec palmes, "Maté", homologuée lieutenant FFI, était Chevalier de la Légion d'Honneur. Elle était membre du Conseil National de l'ANACR et de la présidence du Comité départemental du Val-de-Marne.

René HOSTACHE (Bouches-du-Rhône)

Né en 1925, René Hostache entra à l'âge de 17 ans dans la Résistance au mouvement "Combat", très actif en zone sud. En 1944, il est membre de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA), fondée fin 1942 début 1943 par le général Frère. Après la guerre, René Hostache acheva ses études de droit et de lettres, et devint avocat au barreau d'Aix-en-Provence en 1950. Militant gaulliste au sein du RPF, il devint en novembre 1958 député UNR des Bouches-du-Rhône. Il fut par la suite membre de plusieurs cabinets ministériels. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages sur la Résistance, dont le *Conseil national de la Résistance et les institutions de la clandestinité*, paru en 1958.

Henri LEVILLAIN (Seine-Maritime)

Disparu à 87 ans, Henri Levillain fut l'un des organisateurs de la grève du 1er mai 1943 aux Chantiers de Normandie à Grand-Quevilly. Ayant pris la parole devant les ouvriers rassemblés, il dut de ce fait passer dans la clandestinité. Arrêté, confondu avec un autre résistant, le professeur Césaire Levillain, il fut torturé. Après la guerre, son engagement politique le conduisit à être maire de Petit-Quevilly de 1967 à 1983, et Conseiller général communiste de Seine-Maritime de 1982 à 1994.

Marius SOUQUET, Jean NEGRE (Hérault)

Entré en résistance en novembre 1943 en Haute-Vienne dans un groupe armé FTPF placé sous les ordres du colonel Bernard, Marius Souquet est affecté sous le nom de "Lieutenant Jeannot" à la 2406^e Cie FTPF du capitaine Maurice Gaudy. Il participa aux combats d'Oradour-sur-Vayres, d'Ambernac, de Chabanais, en juillet et août 1944, puis de ceux de la libération de Limoges du 16 au 21 août 1944, et de la libération d'Angoulême. Engagé volontaire pour la durée de la guerre au 107^e RI, il participa avec la 1^{re} armée française aux combats libérateurs. Il était titulaire de la Croix de guerre, de la Croix du Combattant volontaire et de la Croix du CVR.

Jean Nègre, entré en résistance alors qu'il était lycéen, participa aux combats de la libération de Marseille. Puis, engagé volontaire dans la 1^{re} armée française, il combat dans les rangs du 81^e régiment d'infanterie. Il était titulaire de la médaille de la Résistance, de la Croix du combattant volontaire et la Croix du CVR.

HERAULT

Le dimanche 14 mai 2000 le nom d'Henri Lauriol était donné à la nouvelle école de Prémian, en présence de plusieurs de ses camarades de combat et de personnalités.

Après M. le maire de Prémian qui se réjouit de la réalisation d'un vœu unanimement exprimé par la Résistance et la Population, M. Arcas, maire et conseiller général d'Olargues, devait rappeler les hauts-faits du maquis Jean-Grandel.

Puis, Marius Demolis, ancien maire de Prémian et lui-même ancien résistant, s'adressa à l'assistance en ces termes : "...Pourquoi avoir donné le nom d'Henri-Lauriol à notre école ?... Pour trois raisons : "Henri Lauriol fut un instituteur exemplaire... en août 1942, à la "Baraque des Gardes", lui et ses amis, André Allègre et Antoine Beille créent le premier maquis FTPF de l'Hérault, le maquis "Jean-Grandel", Henri Lauriol deviendra le président du Comité de la Libération de Prémian. A sa retraite, il se fit historien et c'est la troisième raison pour inscrire son nom en ce lieu."

NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Jean LAFOURCADE (Gironde)

Membre du réseau Buckmaster, qui contrôlait les parachutages dans la région, Jean Lafourcade fut arrêté le 20 mai 1944 avec une vingtaine de camarades. Conduit à la Gestapo de La Réole, il y est torturé. Incarcéré au fort du Hâ, puis interné à Compiègne, au camp de Royallieu, il fut déporté à Dachau. Agé de 80 ans, Jean Lafourcade avait été maire de Saint-Pierre-d'Aurillac de 1965 à 1995, et conseiller général du canton de Saint-Macaire de 1979 à 1998.

Michel MANZACK, Pierre JUGE (Tarn-et-Garonne)

Membre des Jeunesses Communistes, Michel Manzack entre dès 1942 à Montauban dans un mouvement de Résistance né au lycée Ingres, la "Phalange anti-nazie". Puis il participe à la création et à l'activité d'un maquis FTPF dans la région de Saint-Antoine (82). Après la libération du département, il continue la lutte dans le Médoc avec le bataillon de marche Louis-Sabatier. Jeune ouvrier né en 1917, adhérent des Jeunesses communistes en 1936, puis en 1939 au parti communiste, Pierre Juge, qui combattit contre le fascisme en Espagne à Barcelone, entra dans la Résistance en 1942 sous le nom de "Fred", lors de l'invasion de la Zone sud. Condamné par contumace dans le Lot-et-Garonne pour ses activités politiques et résistantes, Pierre Juge est muté dans le Tarn-et-Garonne, où il prend part à la direction du Parti Communiste clandestin et est responsable aux effectifs des FTP. Après la Libération, il fut député communiste du Tarn-et-Garonne de 1945 à 1958, et adjoint au maire de Montauban de 1965 à 1983.

Yvonne COUTOUROUX, Robert SOURZAT (Dordogne)

Membre avec son mari Roger et sa fille Christiane du "groupe Française" de l'Intelligence Service (I.S.), à Toulouse, Yvonne Coutouroux et son mari avaient fait de leur domicile un lieu de rencontre de la Résistance, d'hébergement d'aviateurs anglais et américains en instance d'acheminement vers l'Angleterre via l'Espagne, de stockage de journaux clandestins. Yvonne Coutouroux était CVR et médaillée de la Résistance, elle avait reçu des citations de la RAF et d'Eisenhower. Disparu à l'âge de 76 ans, Robert Sourzat, résistant toulonnais au sein du 1^{er} bat. FFI-FTPF de Dordogne, poursuivit le combat au sein de la 4^e Cie du 126^e RI sur le Front de l'Est jusqu'à la victoire finale.

André BERCHAT (Corrèze)

Décédé dans sa 79^e année, réfractaire au STO, André Berchat, après une période dans les camps de jeunesse, entra en résistance en février 1943 et rejoignit les FTPF (sous le pseudonyme de "Brutus") des camps de Ture et de Fissel, sous les ordres du lieutenant Roger Georges dit "Maurice". Il prit une part active à la lutte contre l'ennemi : collecte de fonds, distribution de journaux clandestins, et participa au combat de Tulle (7 et 8 juin 1944), à l'embuscade de Saint-Chamant (31 juillet 1944) et au combat d'Egletons (12 au 21 août 1944).

René DEFENDINI, Laurent DOMINICI (Corse)

Après la défaite de 1940, René Défendini entre en Résistance. Il sera le 1^{er} responsable du Front Patriotique des Jeunes (FPJ) de Corse, d'octobre 1941 à juin 1942. Il aide à l'installation des noyaux techniques servant à tirer les journaux et tracts de la Résistance, et participera aux derniers combats de la libération de l'île. En 1944, il est incorporé dans la 2^e DB, avec laquelle il entre dans Paris. Après la libération de Paris (août 1944), il sera blessé sur le front des Vosges. Il était chevalier de la Légion d'honneur. Laurent Dominici, décédé dans sa 84^e année, ("Figuier" dans la Résistance) avait assuré à plusieurs reprises la liaison entre la Résistance corse et celle de Marseille. Il portait des valises pleines de matériel clandestin. Le 2 octobre 1943, il avait livré bataille aux Allemands avec son groupe de partisans : les Franceschi, les Franceschini, les Giuliani, les Pandi et d'autres... Laurent Dominici conservait religieusement la relique du drapeau nazi à croix gammée qu'il avait arraché de la péniche échouée à la plage de Pietraborbora. A la Libération, il avait repris son métier de marin.

MARNE

Le 17 juin 1943, l'aviation alliée effectua un premier parachutage d'armes et matériel de soutien, aux combattants et maquis de la Résistance de la Marne sur le plateau "Le Falsan" de la commune de Cuis, près d'Epervy. Ceci permit alors de nombreuses actions héroïques pour déstabiliser et démoraliser l'occupant nazi. (C'est ce qu'indiquait M. le Maire de Cuis dans son allocution). Il précisait aussi afin de perpétuer le souvenir de toutes ces femmes et de tous ces hommes qui payèrent parfois de leur vie, leur engagement pour la défense de nos principes de liberté et de respect de la personne humaine, que le Conseil municipal de Cuis a décidé d'organiser une cérémonie du souvenir le 17 juin 2000.

A cette occasion, une plaque commémorative a été apposée sur la façade de la mairie de Cuis, sous la présidence du sous-préfet d'Epervy, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Elina SOLANET, Dr Lucie MAYNADIER, Léon LABIT (Aveyron)

"Martine" dans la Résistance aveyronnaise, Elina Solanet fut d'abord agent de liaison entre plusieurs responsables clandestins. Sous la direction du capitaine J. Guillon, elle participa à des distributions de tracts et journaux clandestins. Elle s'occupa aussi de l'action sociale au sein des FFI. Le 18 août 1944, elle avait eu -sur mandat de J. Moisset, préfet provisoire- la mission tragique d'identifier les corps des otages fusillés à Sainte-Radegonde.

Agée de 92 ans, Lucie Maynadier avait dirigé le Service de santé des maquis de l'Aveyron et avait été médecin commandant FFI. Arrêtée en décembre 1943 lors d'une vaste opération de la SD-Gestapo de Rodez, elle avait été relâchée le 21 janvier 1944. Elle était titulaire de la Croix de Guerre avec étoile de bronze. Marqué par l'arrestation de son ami Martial Peinecasagge le 14 mars 1944, Léon Labit, alors préparateur en pharmacie, au courant des activités résistantes de son ami, prit sa suite, évacuant une cache d'armes. Un handicap physique -la polio- l'empêchant de participer à la lutte armée, Léon Labit, en relation avec le groupe FTP d'Aubin-Gransac, aidait les clandestins à soigner les maquisards blessés ou malades. L'ANACR de l'Aveyron a aussi été endeuillée par le décès de Jean CAPEL ("Soldat Jean"), du maquis du Guesclin, de Mme SOLERY, qui aidait à la survie des maquisards.

Lucien GREGOIRE, Marcel CHABLOZ, Suzanne PAILLARD-BOYER (Isère)

Entré en 1942 à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Grenoble, Lucien Grégoire rejoignit en 1943 le maquis du Grand Serre (Drôme Nord) pour échapper aux Chantiers de Jeunesse et au STO. Arrêté en décembre 1943 lors d'une mission vers Lyon, emprisonné à la prison Saint-Joseph de Grenoble, condamné avec sursis pour son jeune âge, astreint au "service encadré", il s'évade en juin 1944, rejoint Saint-Bonnet-de-Vaulx (Drôme) et le maquis de Lahmyre. Après de nombreuses opérations lors des combats de la Libération, il s'engage et part en Haute-Maurienne avec le grade de sergent-chef. Puis ce sera l'engagement dans la 1^{re} Armée française. Après sa démobilisation en 1945, il effectuera une carrière de professeur d'histoire et de géographie. Marcel Chablot fit partie de ceux qui, au Mûrier, pendant l'Occupation, cachèrent des armes et aidèrent les groupes francs, ce qui lui valut d'être arrêté lors de l'opération allemande du 4 janvier 1944, et déporté.

Suzanne Paillard-Boyer s'occupa du Secours populaire clandestin, collectant des fonds pour composer des colis expédiés aux prisonniers politiques ou à leurs familles. Elle collecta aussi argent et vêtements pour les maquisards. Son appartement devint un centre d'accueil clandestin : Juifs, gaullistes, FTP, militaires ou gendarmes ayant rompu avec Vichy logèrent chez elle. L'état-major FTPF y tint des réunions.

L'ANACR de l'Isère déplore aussi la disparition de Robert BONTOUX, dont les parents furent assassinés par la Gestapo.

André CAYRON (Ardèche)

"Lucien" dans la Résistance, né en 1924, André Cayron n'est plus. Il fut affecté à l'équipe spéciale de la délégation du Comité central zone Sud du P.C.F. clandestin. Il était titulaire des Croix du Combattant Volontaire de la Résistance et du Combattant.

Bernard ADAM (Eure)

Né en 1921, électricien, Bernard Adam refusa en février 1943 de se soumettre au STO et prit le maquis dans la Région de Clamecy (Nièvre). Il participa à plusieurs combats sanglants contre l'occupant : bataille de Vermot-Monmoulin (26 juin 1944), engagement contre un convoi ennemi le 31 juillet 1944, combat de Crux-la-Ville le 15 août, résistance à une embuscade ennemie le 24 août. A la Libération, il s'engagea "pour la durée de la guerre" au 4^e Rgt. d'infanterie de la 2^e DB, ce qui lui conduisit jusqu'au Palatinat.

L'ANACR de l'Eure déplore aussi la disparition de Jacques Le TAC, ancien du maquis Surcouf, de Marcel JOUAN et Pierre MARIE, anciens du groupe Savant, tous trois CVR.

LE CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Dans presque tous les départements, nombreux furent les lycéens et collégiens qui ont participé au Concours National de la Résistance et de la Déportation, dont le thème de cette année 2000 était centré sur « L'univers concentrationnaire dans le système nazi ». Nous publions ci-dessous à titre d'exemples les résultats de quelques départements :

● Alpes-Maritimes : « Un grand pas dans l'entrée dans la citoyenneté »

Ce Concours, [consacré à " l'univers concentrationnaire dans le système nazi "], survenait après deux années de sujets difficiles : " Les étrangers dans la Résistance " en 1998, et " Les stèles et les monuments " en 1999.

En effet, en 1996, avec le thème " Les jeunes dans la Résistance ", 41% des établissements des Alpes-Maritimes avaient participé avec 1 214 élèves. En 1997, c'étaient 1 189 élèves de 47% des établissements qui participaient sur le thème " Les femmes dans la Résistance ".

Rappelons qu'en 1998, 610 élèves de 28% des établissements avaient concouru, et qu'en 1999 on tombait à 536 élèves de 24% des établissements.

Pour l'an 2000, le thème semblait porter avec " L'univers concentrationnaire dans le système nazi ". Prenons comme référence les années consacrées aux camps de concentration nazis. 1991 : " La déportation ", 695 élèves, de 45% des établissements. 1995 : " La libération des camps nazis ", 945 élèves, de 51% des établissements. Malheureusement, les graves dans l'Education Nationale ont profondément perturbé le Concours.

Toutefois, exactement 3499 élèves, de 47 collèges et lycées des Alpes-Maritimes, ont participé cette année au Concours de la Résistance et de la Déportation. C'est dans le décor du Palais des Rois Sardes, à la préfecture, que 136 d'entre eux ont été récompensés pour leurs travaux individuels ou collectifs. Le Préfet Garnier, le président et le secrétaire général du comité départemental du Concours, M.M. Ducamp et Antoine Conso, en présence du représentant du maire de Nice, de l'inspecteur d'Académie, Jean Martinez, et de nombreuses personnalités du monde résistant et combattant, tirent à saluer l'ensemble

des participants au Concours avant de remettre les prix aux meilleurs travaux.

" Par cette participation, déclara Antoine Conso à l'adresse des lauréats, vous avez fait un grand pas pour votre entrée dans la citoyenneté. Il faut que génération après génération, soit perpétué le souvenir des martyrs et des morts provoqués par la logique démente d'un idéal politique mal orienté ", concluait, très applaudi, le préfet Garnier, empruntant à Paul Eluard un vers de circonstance : " Si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons ".

Citons quelques noms des lauréats : 1er prix devoirs individuels lycées : Amaud Dawidowicz, TS lycée privé Saint-Joseph Camolès à Roquebrune-Cap-Martin ; 1er prix mémoire collectif lycées : Sabrina FEI, Magali Guglielmi et Céline Benamane, TES, lycée Amiral-de-Grasse à Grasse ; 1er prix devoirs individuels collèges : Benoit Mazzetti, collège La Rostagne à Antibes ; 1er prix mémoire collectif collèges : Guillaume Durando et Gérard Sabile, collège Valéri à Nice.

Notons que sur les 135 lauréats, 21 étaient de parents musulmans, et que 52 étaient des filles. A noter également les 8 élèves du Centre de Formation de l'Association sportive de Monaco qui ont présenté un mémoire classé 4e prix ex æquo, qu'il y a eu un CD-Rom réalisé par 2 élèves du lycée Carnot de Cannes, et un montage de supports variés réalisé par 4 élèves du lycée Alexis-de-Tocqueville de Grasse, qui ont eu tous deux un prix spécial. Des prix spéciaux aussi dans les collèges, sur un site Internet de 4 élèves au collège Capron de Cannes. Un travail informatique réalisé par 9 élèves du collège Picasso de Vallauris et un travail sur cassettes vidéo par 3 élèves du collège Paul-Langevin de Cannes.

● Corrèze : Devoir scolaire, devoir de mémoire

Le 24 mai dernier, les lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation étaient reçus à Tulle dans les salons de la Préfecture de Corrèze par Charles-Henri Rouleaux-Dugage, en présence de nombreuses personnalités.

177 élèves corréziens ont participé au concours ayant pour thème cette année l' " Univers concentrationnaire dans le système nazi ". 84 élèves ont rendu un devoir individuel et 22 mémoires collectifs ont été rédigés par 93 élèves. Ce sont donc au total 106 travaux qui ont été examinés par le jury.

M. Gérard Trève, inspecteur d'Académie, insiste sur la permanence de la signification du concours : " L'an 2000 est l'occasion de manifestations diverses qui mettent en lumière son statut de dernière année du siècle et les ruptures qu'elle est supposée induire [...]. Pour ce qui est du Concours de la Résistance et de la Déportation, l'année 2000 doit être une année analogue à toutes celles qui l'ont précédée et à celles qui suivront. Les valeurs qui fondent ce concours sont à ce point permanentes et universelles qu'elles doivent ignorer les changements de millénaire (...). On pourrait penser que plus de 50 ans après la chute de l'univers concentrationnaire nazi, les dangers de le voir renaître sont écartés. Il n'en est rien et, sans aller chercher au-delà des frontières, les résultats électoraux d'un pays voisin, il faut se pencher sur la situation

de notre pays, qui n'est malheureusement pas à l'abri des discours révisionnistes, parfois au sein même de l'Education Nationale ou de la prolifération de sites néo-nazis sur les réseaux informatiques ".

Pour Charles-Henri Rouleaux-Dugage, " plus qu'un concours, c'est un lien tangible entre les générations [...], qui met bien évidemment en exergue l'importance du devoir de mémoire, et rend un hommage à ... l'action des hommes et des femmes, à leur sacrifice, à leur courage. Ce concours passe le relais de cette mémoire du XX^e siècle pacifique ".

Parmi les travaux distingués, citons notamment dans la catégorie " mémoires collectifs ", pour les lycées et lycées professionnels : 1^{er}, la classe de 2^e C du LEGT Danton à Brive ; 2^e, la classe de terminale ACC2 du LEGT Danton, et 3^e, la classe de terminale du lycée Sainte-Marie à Tulle ; et pour les collèges : 1^{er}, la classe de 3^e du collège d'Ussel, 2^e, la classe de 3^e du collège Jean-Lurgat à Brive et 3^e, la classe de 3^e du collège d'Allasac. En ce qui concerne les " devoirs individuels ", ont été récompensés pour les lycées et lycées professionnels : 1^{er}, Karine Pouget, TS4, lycée Edmond-Perrier, Tulle ; 2^e, Lucie Cabrera, TES, LEGT Danton, Brive et 3^e, Amélie Monfreux, TES, LEGT Danton, Brive ; et pour les collèges : 1^{er}, Céline Molas, classe de 3^e 4^e collège Clémenceau, Tulle, 2^e, Camille Teilhet.

● Haute-Loire : Douze lauréats à Paris

Lucien Volle, président du Comité du Prix du Concours de la Résistance et de la Déportation, et deux professeurs, Mme Florence Théoule et M. Bernard Lhoste, ont accompagné 12 lauréats du Concours, venant de six lycées et collèges de Haute-Loire, lors d'une visite d'une journée à Paris le 29 mai dernier.

Le Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien - moment d'intense émotion -, l'Assemblée Nationale, où un arrêt fut marqué devant la plaque apposée en avril précédent - rappelant le martyre des sept jeunes résistants qui furent condamnés à mort en ces lieux avant

d'être exécutés au Mont-Valérien, la Crypte des Déportés, près de Notre-Dame de Paris, et les stèles du Père-Lachaise rappelant les différents camps de concentration hitlériens furent autant de haltes du souvenir.

Une journée d'hommage à ceux qui tombèrent pour la liberté, dont se souviendront Julien Vidil, Christophe Oullion, Laure Nicolas, Cécile Exbrayat, Béatrice Valour, Marion Garnier, Fanny Tarlet, Céline Ronze, Lydie Cambray, Amélie Dorel, Floriane Pons et Guillaume Mialon, dont les travaux illustrent la transmission de la mémoire.

● Aube : Les lauréats à l'honneur...

Cette année encore, le lycée de Romilly a recueilli trois second prix au Concours de la Résistance et de la Déportation pour Sandra Roger, Suzy Bonnefond et Amal Maazouz, deux 3e prix pour Céline Gillet et Mélanie Vinot et quatre 5e prix pour Lisa Valente Pires, Audrey Caro, Cinthia Paris et Lucile Chevrier ; Maryse Allègre, du collège Langevin, obtient un prix spécial du jury, son remarquable travail n'ayant malheureusement pas pu concourir en catégorie générale, car il aurait dû être exécuté en équipe, alors qu'elle ne l'a réalisé que seule.

Tout à tour, M. Michel Alséda, proviseur du lycée et Maurice Camuset, président départemental de l'UFAC, président départemental et membre du Bureau national de l'ANACR, ont évoqué les conditions de la Résistance. Michel Alséda, professeur

d'histoire d'origine, avoua aux jeunes l'étonnement qu'il avait ressenti en constatant que ceux qui avaient organisé l'holocauste étaient parfois des docteurs d'université : " Comment cela a-t-il été possible ? Nous ne sommes pas à l'abri du retour de la bête immonde. C'est là qu'il est important de savoir dire non ".

Maurice Camuset rappela comment des jeunes de vingt ans s'étaient trouvés, de par l'Occupation et le régime de Vichy, tout à coup privés des libertés les plus essentielles : " Nous avions vingt ans, et beaucoup d'entre nous sont morts à cet âge " pour défendre leur liberté... ".

Au total, il y eut cette année 17 devoirs individuels et 20 mémoires pour 71 élèves dans les lycées, 147 devoirs individuels et 9 mémoires pour 41 élèves dans les collèges.

Concours National de la Résistance et de la déportation Année 2001

Thème proposé aux élèves des classes de lycées d'enseignement général et technologique et de lycées professionnels, et aux classes de troisième de collèges :

« Née de réactions spontanées et éparées, d'engagements divers, la Résistance française a évolué suivant des formes multiples et s'est unifiée autour des valeurs communes afin de libérer le territoire. Suivant les ressources dont vous disposez localement, vous montrerez comment la France Libre et les résistants de l'Intérieur se sont organisés pour aboutir à la victoire ».

LIVRES ● LIVRES ● LIVRES

♦ A VINGT ANS DANS LA RÉSISTANCE 1940-1945

par Jean COLLET

Jean Collet a eu vingt ans en 1941. Fils d'instituteur breton, étudiant à la Faculté des Lettres de Rennes, il entre dans la Résistance dès 1940, est arrêté en mars 1941, s'évade en 1942 de la prison de Laval. Désormais clandestin, il est responsable des Etudiants communistes dans la Région parisienne, puis, en 1944, instructeur inter-régional des Jeunesses communistes en Normandie-Picardie.

Ce genre de témoignage ne se résume pas : Jean Collet retrace son itinéraire dans la Résistance ; mais il intègre parfaitement son témoignage personnel dans l'histoire de ces cinq années ; et, ce que beaucoup de témoignages du même genre négligent, il décrit avec précision les conditions de vie et d'activité des militants clandestins de cette époque. Par ailleurs, ce livre est remarquablement écrit, avec élégance, clarté et simplicité.

Titulaire de la Médaille de la Résistance, Jean Collet n'a pu obtenir à ce jour la qualité d'" interne résistant " !.

J. Suret-Canale

Paris, Grapheim, 1999. 166 pages - 130 F

♦ RUE DE LA RÉSISTANCE

par Patrick LIBER

En notre dernier numéro, nous signalions l'important travail d'un " Ami de la Résistance (A.N.A.C.R.) ", René Le Guenig, qui a réalisé le Mémorial de la Résistance du Morbihan.

Patrick Liber, " Ami de la Résistance " des Hauts-de-Seine, ne traite pas de tout le département, mais a réalisé un véritable Mémorial de sa commune de résidence, Gennevilliers.

Son recueil est dédié à l'ancien secrétaire du comité local de l'A.N.A.C.R., Alain Pinna, qui a manifestement joué un rôle important dans la naissance de l'intérêt que l'auteur éprouve pour la Résistance. Pour sa seule commune, il réalise un Mémorial de 148 pages. C'est dire combien il s'est efforcé de donner une vue aussi complète que possible de la Résistance. Tenant à expliquer ce que représente le monument aux morts de la commune, il introduit certes la liste des morts pour la France en 1914 - 1918, et même dans les conflits qui ont hélas suivi la Libération, mais il réussit à donner des hommes, des femmes, des mouvements, de leurs actions, de leurs sacrifices, une vue générale dont maint détail bouleverse le lecteur, même s'il ne connut pas les heures tellement enrichissantes pour le civisme des générations qui nous suivent, à commencer par celles et ceux des leurs qui sont également " Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) ".

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél. : 16 (1) 44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS

France.....	35,00 F
Etranger.....	40,00 F
Abonnement de soutien.....	60,00 F
Le numéro.....	4,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD

Le gérant : Jean FREIRE

Commission paritaire des Publications

et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Pro Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : (1) 40.03.96.80